

FICHE N° 4 : Quelques principes à prendre en compte pour construire un projet d'aménagement du temps scolaire

Cette fiche énumère des propositions à prendre en compte dans le cadre d'un projet d'aménagement du temps ; elle a été élaborée à partir d'une dizaine d'expériences d'établissement. Elle peut être utilisée comme une « check-list » : chaque point attirant l'attention sur un dysfonctionnement possible et surtout sur la manière de l'éviter.

ANTICIPER – PROGRAMMER

- Cadrer les séances par rapport aux besoins de formation des élèves. Exemples : compétences liées au B2I, au « métier de lycéen » – formations complémentaires dans un registre professionnel
- Clarifier les exigences par matière / les compétences transversales afin d'apporter une aide plus personnalisée
- Organiser des permanences matières (Aide au Travail Personnel, résolution de problèmes, corrections personnalisées, rattrapages) et **renouveler les exigences en matière de travail personnel**
- Intégrer les temps de Vie de Classe et d'Accompagnement du Projet Personnel de l'élève aux heures récupérées
- Recentrer les heures récupérées (ATE : Autre Temps à l'Ecole) sur les matières pour les classes à examens, sur l'accueil, la méthodologie dans les autres niveaux. Ne pas négliger le PPE en seconde, ...
- Amener progressivement les élèves à s'engager, à faire et argumenter des choix pour telle ou telle proposition

EVALUER – VALORISER

- Evaluer ce que l'on apprend dans le cadre des activités. Certifier les apprentissages
- Amener les élèves à mesurer les effets des ATE (Outils d'évaluation formative ... surtout s'il n'y a pas de traduction immédiate dans les notes)
- Finaliser les activités, leur donner des enjeux (production valorisante)
- Utiliser les ATE pour effectuer des bilans d'acquisitions dans sa classe (fin de période) ; aider les élèves à prendre conscience de leurs besoins et à repérer les aides proposées en ATE.
- Permettre l'organisation de rencontres post-conseils de classes afin d'aider les élèves à se donner des objectifs et à intégrer les décisions
- Organiser un tutorat à rythme variable suivant les besoins des élèves.

COMMUNIQUER

- Se concerter (réguler les ATE – faire fonctionner l'équipe matière, l'équipe classe...)
- Lier le choix des ATE aux décisions des Conseils de Classes
- Présenter les activités (Enjeux – produits – organisation – engagements...)
- Préciser les rôles : Apports du Professeur Accompagnateur en ATE – Professeur ressource par matière – animateur d'Activités – Tuteur ... et communiquer en regard sur ce que l'on attend des élèves. Clarifier les engagements.
- Communiquer sur les objectifs et l'organisation, permettre aux élèves de retrouver la cohérence entre les différentes propositions, de suivre leur parcours (Elaborer le « livret de suivi »)
- Conduire régulièrement des enquêtes (logique de régulation et de communication)

DES PRINCIPES

- Utiliser le temps pour faire ... tout ce que l'on n'avait PAS LE TEMPS DE FAIRE (PPE, Vie de Classe, Formation méthodologique, animation et formation des délégués, tutorat...)
- Différencier... c'est-à-dire définir un TRONC COMMUN D'EXIGENCES (matières/ transversales) sur lequel, après avoir aidé l'élève à se positionner, on propose aide, entraînement ou approfondissement
- Maintenir en conséquence des temps avec SA classe et dans SA discipline
- Renforcer la cohérence entre TOUS les temps de l'apprentissage, aider l'élève à la mesurer.
- Evaluer, échanger, réguler et ECRIRE pour réduire les dérives